

Liste des bénéficiaires de l'APD établie par le CAD
Effective pour la notification des apports de 2022 et 2023

Pays les moins avancés	Pays à faible revenu hors PMA (RNB par habitant <= \$1 045 en 2020)	Pays et territoires à revenu intermédiaire tranche inférieure, hors PMA (RNB par habitant \$1 046-\$4 095 en 2020)	Pays et territoires à revenu intermédiaire tranche supérieure, hors PMA (RNB par habitant \$3 956-\$12 695 en 2020)
Afghanistan (PFR) Angola (PRITI) Bangladesh (PRITI) Bénin (PRITI) Bhoutan ¹ (PRITI) Burkina Faso (PFR) Burundi (PFR) Cambodge (PRITI) Comores (PRITI) Djibouti (PRITI) Érythrée (PFR) Éthiopie (PFR) Gambie (PFR) Guinée (PFR) Guinée-Bissau (PFR) Haïti (PRITI) Iles Salomon ¹ (PRITI) Kiribati (PRITI) République démocratique populaire lao (PRITI) Lesotho (PRITI) Libéria (PFR) Madagascar (PFR) Malawi (PFR) Mali (PFR) Mauritanie (PRITI) Mozambique (PFR) Myanmar (PRITI) Népal (PRITI) Niger (PFR) Ouganda (PFR) République centrafricaine (PFR) République démocratique du Congo (PFR) Rwanda (PFR) Sao Tomé-et-Principe ¹ (PRITI) Sénégal (PRITI) Sierra Leone (PFR) Somalie (PFR) Soudan (PFR) Soudan du Sud (PFR) Tanzanie (PRITI) Tchad (PFR) Timor-Leste (PRITI) Togo (PFR) Tuvalu (PRITS) Yémen (PFR) Zambie (PRITI)	République populaire démocratique de Corée République arabe syrienne	Algérie Belize Bolivie Cabo Verde Cameroun Cisjordanie et bande de Gaza Congo Côte d'Ivoire Égypte El Salvador Eswatini Ghana Honduras Inde Indonésie Iran Kenya Kirghizistan Maroc Micronésie Mongolie Nicaragua Nigéria Ouzbékistan Pakistan Papouasie-Nouvelle-Guinée Philippines Samoa Sri Lanka Tadjikistan Tokélaou* Tunisie Ukraine Vanuatu Viet Nam Zimbabwe	Afrique du Sud Albanie Argentine Arménie Azerbaïdjan Biélarus Bosnie-Herzégovine Botswana Brésil Chine (République populaire de) Colombie Costa Rica Cuba Dominique Équateur Fidji Gabon Géorgie Grenade Guatemala Guinée équatoriale Guyana Iles Marshall Iraq Jamaïque Jordanie Kazakhstan Kosovo Liban Libye Macédoine du Nord Malaisie Maldives Maurice Mexique Moldova Monténégro Montserrat* Namibie Nauru ² (PRE) Niue* Panama Paraguay Pérou République dominicaine Sainte-Hélène* Sainte-Lucie Saint-Vincent-et-les-Grenadines Serbie Suriname Thaïlande Tonga Turkménistan Turquie Venezuela ³ Wallis-et-Futuna*

(1) La Résolution A/73/L.40/Rev.1, adoptée le 13 décembre 2018, stipule que le Bhoutan sera retiré de la catégorie des pays les moins avancés le 13 décembre 2023 et que les Iles Salomon et Sao Tomé-et-Principe seront retirés de la catégorie des pays les moins avancés le 13 décembre 2024.

(2) Nauru a dépassé le seuil de haut revenu en 2019 et 2020. En vertu des règles du CAD relatives à la révision de la Liste, si ce pays se maintient au-dessus du seuil de haut revenu jusqu'en 2022, il sera proposé de le retirer de la Liste lors du réexamen de 2023.

(3) Le Venezuela a été temporairement déclassé par la Banque mondiale en juillet 2021 en attendant la publication des statistiques révisées des comptes nationaux. Placement estimé sur la Liste.

* Pays et territoires qui ne sont pas classés dans les groupes de revenus de la Banque mondiale. Placement estimé sur la Liste.

Note: Les indications PFR, PRITI, PRITS et PRE après les noms de pays se réfèrent aux derniers classements de la Banque mondiale des : PMA et pays à revenu élevé qui n'ont pas encore satisfait les critères pour sortir de la Liste. Pour l'année fiscale 2021 de la Banque mondiale, les seuils en fonction du RNB par habitant calculé selon la méthode Atlas de la Banque mondiale, sur lesquels repose la classification des économies sont les suivants : pays à faible revenu (PFR) USD 1 045 ou moins en 2020; pays à revenu intermédiaire tranche inférieure (PRITI) entre USD 1 046 et USD 4 095; pays à revenu intermédiaire tranche supérieure (PRITS) entre USD 4 096 et USD 12 695; pays à revenu élevé (PRE) USD 12 696 ou plus.